

## FICHE THEMATIQUE: POLITIQUE AGRICOLE

# un nouveau printemps pour l'économie suisse grâce au libre-échange agricole

En automne 2008, le Conseil fédéral a ouvert des négociations sur un accord de libre-échange agricole avec l'UE. En cas d'entente, les prix des produits alimentaires baisseraient en Suisse et le produit intérieur brut augmenterait de façon durable. Les entreprises du secteur agroalimentaire axées sur l'exportation profiteraient d'opportunités de croissance particulièrement intéressantes. La demande de produits suisses à haute valeur ajoutée serait dopée en Europe.

- ▶ **La Suisse doit mettre fin au cloisonnement de son secteur agricole. Une perte de compétitivité la guette si les adaptations structurelles nécessaires doivent encore être repoussées.**
- ▶ **L'économie suisse a beaucoup à gagner de la conclusion d'un accord de libre-échange agricole. Il faut sortir du blocage actuel.**
- ▶ **L'insécurité actuelle freine les investissements de l'industrie agroalimentaire suisse. Il est donc essentiel que le monde politique fixe un calendrier contraignant.**

## L'EUROPE EST DEMANDEUSE DE PRODUITS SUISSES

### Interdépendance croissante dans le domaine agricole



500

millions de consommateurs seraient à la portée des producteurs suisses du secteur agroalimentaire en cas d'accord de libre-échange.

Le marché unique européen, avec ses 500 millions de consommateurs, est de loin le principal débouché pour les exportations suisses. C'est vrai pour les produits industriels comme pour les produits agroalimentaires. En 2007, 70 % des produits agricoles exportés depuis la Suisse étaient destinés à des Etats de l'UE, tandis que 80 % des importations agricoles suisses en provenaient. La libéralisation progressive du marché agricole intervenue ces dernières années a renforcé l'interdépendance économique entre la Suisse et l'UE.

En novembre 2008, la Suisse et l'UE ont entamé des négociations sur un accord de libre-échange dans le secteur agroalimentaire (ALEA). Le Conseil fédéral poursuit plusieurs objectifs dans ce cadre :

- contrer la pression de plus en plus forte sur les mesures de protection à la frontière dans le domaine agricole ;
- élargir les débouchés du secteur agroalimentaire ;
- améliorer la compétitivité de la branche ;
- préserver à long terme des emplois dans l'agriculture et les branches situées en amont et en aval.

### L'aboutissement du cycle de Doha frapperait la Suisse de plein fouet

Lors de la session d'été 2011, le Conseil national a adopté une motion exigeant l'abandon des négociations avec l'UE. Une telle décision serait regrettable à plus d'un titre. Les résultats obtenus jusqu'ici seraient perdus, alors qu'ils sont positifs pour la Suisse. De plus, la Suisse ne serait plus en mesure d'atténuer l'impact du cycle de négociations de Doha mené sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) si celui s'achève avant l'aboutissement des négociations avec l'UE, ce qui est désormais possible. En effet, en concluant un accord avec l'UE, la Suisse profiterait de meilleures opportunités d'exportation vers le marché européen. Elle se trouverait ainsi en meilleure posture au moment de l'aboutissement du processus de Doha.

---

EN BREF

**Les habitudes de consommation sont similaires en Suisse et dans l'UE, de même que la vision de la protection des animaux et de l'environnement**

**CYCLE DE DOHA**

En novembre 2001, les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont tombés d'accord à Doha (Qatar) pour abaisser les droits de douane sur les biens industriels, réduire les subventions aux produits agricoles, faciliter l'échange de services et aider les pays les plus pauvres. Les négociations en vue de concrétiser ces décisions sont toujours en cours. Elles forment ce que l'on appelle « le cycle », « l'agenda » ou « le programme de Doha sur le développement ».

Les expériences faites avec l'ouverture partielle du marché montrent que les produits suisses de qualité se vendent bien sur le marché européen. Il n'y a donc pas lieu de craindre un rapprochement supplémentaire entre la Suisse et l'Union européenne. D'autant que nous avons les mêmes habitudes de consommation que nos voisins et des conceptions similaires en matière de protection des animaux et de l'environnement.

## CONQUERIR DE NOUVEAUX MARCHES EN MISANT SUR LA QUALITE

**On s'attend à une augmentation du produit intérieur brut (PIB) de la Suisse de l'ordre de 2 milliards de francs, et ce, à titre permanent**

### Les prix des produits alimentaires se rapprochent

L'objectif visé à travers l'accord de libre-échange est d'abolir tous les droits de douane, contingents, subventions à l'exportation et autres entraves au commerce entre la Suisse et l'UE, et ce, à tous les échelons de la chaîne de création de valeur. Les barrières commerciales tomberaient ainsi pour les matières premières agricoles, mais aussi pour les produits industriels situés en amont (aliments pour animaux, engrais, par exemple) et en aval (fromage, lait en poudre, graisses, huiles, produits carnés, par exemple). Des négociations sur un accord sur la santé publique (ASP) se déroulent en parallèle. Leur but est la reconnaissance mutuelle des prescriptions sur les produits et des dispositions en matière d'homologation.

Un accord avec l'UE aurait de grands avantages économiques. Il impliquerait, certes, une adaptation des structures de l'agriculture et des branches qui en dépendent. Mais la productivité ferait un bond en avant à l'issue de ce processus. En outre, le pouvoir d'achat de la population suisse grimperait du fait du rapprochement des prix des produits alimentaires entre la Suisse et les pays limitrophes. Au total, le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse devrait enregistrer un gain de l'ordre de 2 milliards de francs, soit 0,5 %, et ce, à titre permanent.

### SUCCES DES EXPORTATIONS

Depuis l'ouverture du marché en 2001, les producteurs suisses de fromage se sont fortement développés : en 2010, ils ont exporté 63'608 tonnes de fromage.



### La Suisse a de nombreux atouts dans son jeu

Divers produits suisses sont parvenus à s'imposer sur le marché européen. C'est le cas du chocolat, mais aussi du café et des produits de biscuiterie. Le fromage rencontre également du succès à l'exportation. Les producteurs suisses se sont fortement développés depuis l'ouverture du marché en 2007. En 2010, les exportations de fromage suisse ont grimpé de 2,5 % à 63 608 tonnes.

Les revenus et les prix devraient connaître une évolution positive en Europe ces prochaines années. On peut donc s'attendre à une augmentation de la demande pour les produits de haute qualité. Les producteurs suisses ont de nombreux atouts dans leur jeu. Les consommateurs ont une image positive des produits suisses. Ils y associent des marques fortes et des valeurs telles que la sécurité et la qualité.

## NE PAS LAISSER LA BRIDE SUR LE COU AUX PRODUCTEURS

Sans le mécanisme compensatoire institué dans la loi chocolatière, les exportateurs suisses n'auraient aucune chance d'exister sur le marché européen

### Les armes ne sont pas égales

De nombreuses entreprises suisses du secteur agroalimentaire, en soi compétitives, sont clairement pénalisées par rapport à leurs concurrents européens. Elles subissent diverses entraves au commerce. Les prescriptions en matière de denrées alimentaires sont plus contraignantes dans le droit suisse par exemple. Et le coût des matières premières est plus élevé qu'à l'étranger. Un désavantage important que subissait l'industrie agroalimentaire a pu être éliminé grâce à la loi chocolatière (« Schoggigesetz »). Ainsi, le différentiel de prix des matières premières entre la Suisse et l'Europe fait l'objet d'un remboursement à l'exportation. Sans ce mécanisme compensatoire, les exportateurs suisses n'auraient aucune chance d'exister sur le marché européen.

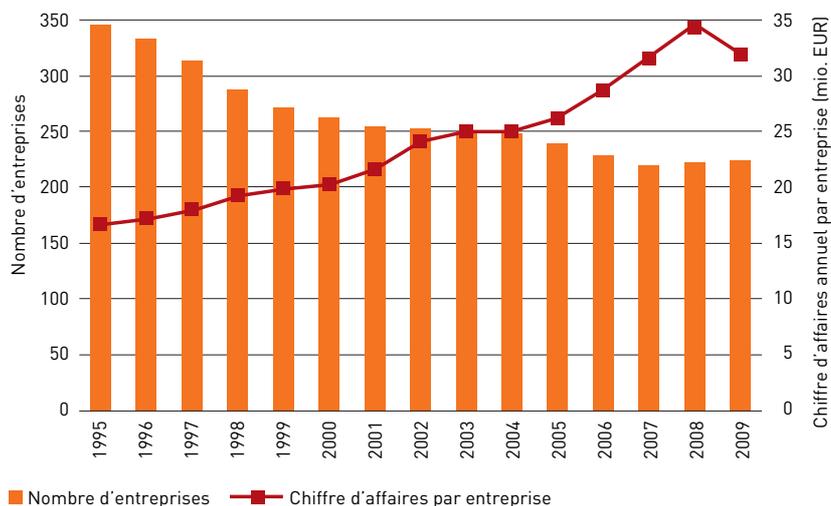
### Envol des exportations en point de mire

Un accord de libre-échange agricole consoliderait la position des entreprises qui exportent déjà vers l'UE et offrirait des perspectives nouvelles aux secteurs encore cloisonnés. Le premier échelon de l'industrie de transformation agroalimentaire, l'agriculture et les secteurs situés en amont auraient ainsi libre accès au marché européen. Des débouchés particulièrement intéressants s'ouvriraient pour les spécialités et d'autres produits à haute valeur ajoutée (telles que produits bios et spécialités à base de viande ou de lait). Au total, le volume d'exportations supplémentaires induit par l'accord de libre-échange est estimé à 4 milliards de francs, ce qui représenterait une augmentation de 120% des exportations. Les importations devraient quant à elles progresser de 75%. L'accord s'appliquerait à tous les maillons de la chaîne de création de valeur ajoutée. Les secteurs encore cloisonnés devraient donc s'adapter eux aussi. Leurs prix seraient mis sous pression. Toutefois, comme l'atteste l'exemple de l'Autriche, l'ouverture des marchés agricoles peut conduire à des gains de productivité considérables (cf. graphique). En Suisse, les effets seraient sans doute similaires.

## GAIN DE PRODUCTIVITE

Après l'adhésion à l'UE, le nombre d'entreprises a diminué dans le secteur agroalimentaire en Autriche, mais la productivité a nettement progressé.

Mutations dans l'industrie agroalimentaire en Autriche depuis 1995



## POURSUIVRE LES NÉGOCIATIONS – FIXER UN CALENDRIER CONTRAIGNANT

### Cesser d'entraver artificiellement les mutations structurelles

La mutation structurelle se déroule à un rythme très lent en Suisse. Le nombre d'exploitations agricole ne recule que de 2,2 % par an en moyenne. La « mort de la paysannerie » se produit à une allure beaucoup plus soutenue en Autriche (3,3 %) ou dans le Bade-Wurtemberg (5,1 %) par exemple. Depuis 2005, les changements structurels ont même ralenti, pour passer à 1,5 % par an environ. La taille moyenne des exploitations augmente également nettement moins vite en Suisse que dans les pays limitrophes. Le système des paiements directs n'y est pas étranger. Toujours est-il que la surface de production moyenne n'est que de 17 hectares en Suisse, ce qui la situe loin derrière l'Autriche, le Bade-Wurtemberg, la Bavière ou l'Alsace.

**L'indemnisation des paysans pour leur rôle dans la préservation des ressources naturelles et l'entretien du paysage serait maintenue**

L'indemnisation par les pouvoirs publics des prestations d'intérêt général fournies par l'agriculture ne serait pas remise en cause par un accord de libre-échange avec l'UE. Leur rôle dans la préservation des ressources naturelles et l'entretien du paysage donnera toujours droit à des paiements directs. Toutefois, l'indemnité ne dépendrait plus aussi fortement de la production. Ainsi, les moyens engagés pourraient être affectés à des buts mieux définis.

### Mesures d'accompagnement transitoires

**Un calendrier contraignant doit être fixé, car les branches concernées ont besoin de visibilité pour planifier leurs investissements**

Des mesures adéquates sont à mettre en place pour aider les filières concernées à s'adapter à la nouvelle donne. Ce dispositif d'accompagnement doit avoir un caractère transitoire. Son coût doit rester supportable pour l'économie. Les mesures à l'origine de distorsions du marché prises par l'UE doivent être prises en compte.

Un calendrier contraignant détaillant toutes ces étapes doit être fixé dès que possible, car l'agriculture et l'industrie alimentaire ont besoin de visibilité pour planifier leurs investissements.

## INFORMATIONS

### DOSSIERS ET LIENS

≥ [www.economiesuisse.ch](http://www.economiesuisse.ch)

≥ [www.ofag.admin.ch](http://www.ofag.admin.ch)



### Votre personne de contact chez economiesuisse :

Mathieu Tornare  
Responsable de projets Politique économique générale et formation  
[mathieu.tornare@economiesuisse.ch](mailto:mathieu.tornare@economiesuisse.ch)